

Appui de la Commission européenne au cycle électoral

Le referendum constitutionnel de 2005 et les élections organisées en 2006 en RDC étaient les premières consultations électorales libres et démocratiques depuis 1965. Le pays a d'abord souffert de l'implosion progressive de l'Etat et de ses structures administratives, et ensuite de plusieurs années de conflit et de partage du territoire qui ont fini de détruire des infrastructures de bases déjà largement inopérantes.

La Commission européenne a d'abord appuyé le processus électoral de 2005-2006, qui s'est déroulé dans un contexte d'après guerre, caractérisé par l'exigence fondamentale d'assurer, dans le respect des échéances données, la fin de la Transition. L'implication considérable de la communauté internationale, prévue par les accords de Sun City, a permis la tenue des différentes élections prévues. C'est dans ce contexte que la CEI (Commission Electorale Indépendante), directement appuyée par la MONUC et par le projet APEC (Appui au Processus Electoral au Congo), financé en premier lieu par la Commission européenne, est parvenue à assurer la tenue des scrutins et à gagner le respect et la confiance grâce à la crédibilité des résultats obtenus.

La CEI doit maintenant capitaliser l'important effort consenti, en mettant davantage l'accent sur la durabilité de ses actions et le transfert de compétences. Ainsi la consolidation de la démocratie récemment établie en RDC dépendra de la possibilité d'organiser périodiquement des élections présidentielles et législatives.

Le premier programme du Gouvernement de la RDC, approuvé le 24 février 2007, indique que les élections attribuent au peuple congolais un pouvoir de contrôle et de sanction sur le gouvernement à travers ses élus. La bonne gouvernance y est définie comme la pierre angulaire des axes d'intervention du programme, comme l'instrument indispensable à un développement durable et une économie stable.

Avec 3 M €, le projet de la Commission européenne s'étend sur deux ans. Il finance en partie le projet PACE (Programme d'Appui au Cycle Electoral) géré par le PNUD et vise la pérennisation des connaissances technologiques acquises ainsi que le renforcement des capacités de la CEI qui deviendra la CENI (Commission Electorale Nationale Indépendante), institution à laquelle la nouvelle Constitution de la RDC confie la tâche d'assurer la suite du cycle électoral congolais.